

2^e trimestre 2012

Le chômage poursuit sa hausse

Le taux de chômage picard s'élève à 11,8%, soit une hausse de +0,2 point par rapport au premier trimestre 2012.

L'augmentation du chômage se poursuit depuis quatre trimestres consécutifs, en Picardie comme en France, mais l'écart ne cesse de se creuser durant cette période entre le niveau régional et le niveau national.

Benoît RIEM
Insee Picardie

La **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire. Le zonage ainsi renoué se substitue au 1^{er} juillet 2011 à l'ancien zonage de 1994. Le but de ce découpage est de déterminer un zonage d'études pertinent pour l'analyse des marchés locaux du travail. La zone d'emploi est ainsi le plus petit territoire de calcul des taux de chômage localisés et des estimations d'emploi salarié de l'Insee. C'est aussi un territoire propice à la mise en œuvre des politiques de l'emploi initiées par les pouvoirs publics et les acteurs locaux.

Les **déplacements domicile-travail** communaux constituent la variable unique pour la détermination des zones d'emploi (données du recensement de 2006). Leur délimitation s'appuie en effet sur le principe suivant : le nombre d'actifs résidant au sein d'une zone et y travaillant doit être le plus élevé possible. En d'autres termes, le taux d'actifs stables de chaque zone d'emploi doit être optimisé, dans le respect d'un certain nombre de contraintes liées notamment à la taille des territoires (minimale et maximale) et à leur géographie (pas de découpage infra-communal, contiguïté des communes, etc.).

Ce travail de découpage territorial, a été piloté par le ministère du Travail, de l'emploi et de la santé avec l'appui technique de l'Insee et de la Datar.

Début 2011, le contour de **322 zones d'emploi françaises** (364 auparavant), DOM (dont Mayotte) compris, a été définitivement validé. Les nouvelles zones d'emploi ne tiennent plus compte des limites départementales et régionales. De plus la périurbanisation autour des grandes villes contribue à augmenter la surface de ces nouvelles zones.

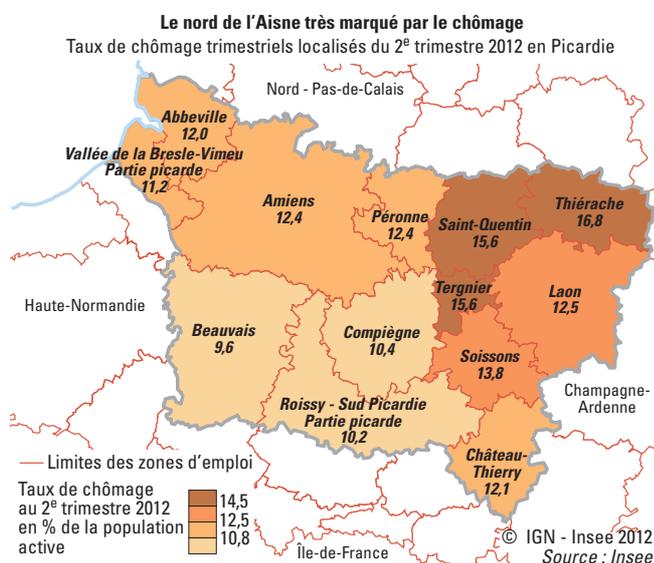
La **Picardie** est découpée en **13 zones d'emploi** (14 auparavant). Deux zones interrégionales sont désormais observées : la Vallée de la Bresle-Vimeu qui se répartit entre la Picardie et la Haute-Normandie et la zone de Roissy-Sud Picardie entre la Picardie et l'Île-de-France. Un élément marquant est l'étiement de deux zones : celle d'Amiens et celle de Roissy-Sud Picardie (fortement attirée par le bassin parisien). Cette polarisation se fait aux dépens des autres zones de la région. Ces dernières voient en effet leur surface se réduire. La disparition des zones du Santerre-Somme et du Santerre-Oise illustre bien ce phénomène.

Au deuxième trimestre 2012, en Picardie, le taux de chômage enregistre une nouvelle hausse (+0,2 point) et atteint 11,8%. Le taux de chômage est en progression depuis quatre trimestres consécutifs tant dans la région qu'en France métropolitaine. La Picardie occupe le troisième rang des régions métropolitaines les plus affectées, après le Languedoc-Roussillon (13,7%) et le Nord-Pas-de-Calais (13,2%). L'écart se creuse un peu plus entre le niveau régional et le niveau métropolitain : 2,1 points contre 2 points au premier trimestre 2012. En France métropolitaine, le chômage est de 9,7% (2,8 millions de personnes). En hausse de 0,1 point par rapport au premier trimestre 2012 et après une progression de 0,2 point par rapport au quatrième trimestre 2011, il se situe à son niveau de 1999.

Le taux de chômage progresse dans tous les départements picards. Le chômage dans les départements de l'Aisne et de la Somme augmente au même rythme (+0,3 point), avec des taux respectifs de 14,4% et de 12,3%. Le chômage dans l'Oise atteint 9,9%, soit une hausse de +0,2 point. Sur un an, les taux de chômage s'élèvent fortement : +1,2 point dans l'Aisne et dans la Somme, +0,7 point dans l'Oise.

► Aisne : le département le plus fragilisé

Dans l'Aisne, le taux de chômage atteint 14,4%, soit une élévation de +0,3 point par rapport au premier trimestre 2012. C'est le département le plus touché, ex-æquo avec l'Hérault et



Une évolution annuelle forte pour les trois départements picards

Taux de chômage trimestriels localisés par zone d'emploi

Unité : %

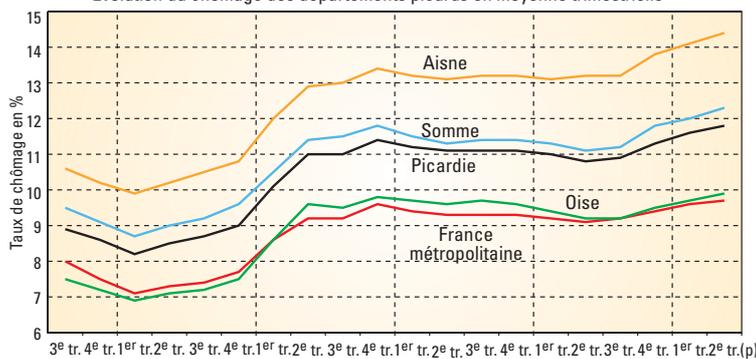
	2010			2011				2012		Évolution	
	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr. (p)	Trimestrielle	Annuelle
Château-Thierry	11,2	11,1	11,2	11,0	10,8	11,0	11,9	11,9	12,1	0,2	1,3
Tergnier	13,9	14,0	14,0	13,9	13,7	13,8	14,6	15,3	15,6	0,3	1,9
Thiérache	16,0	16,1	16,1	16,1	16,0	15,7	16,2	16,6	16,8	0,2	0,8
Laon	11,7	11,7	11,6	11,6	11,6	11,7	12,2	12,4	12,5	0,1	0,9
Soissons	12,3	12,4	12,6	12,4	12,5	12,7	13,2	13,6	13,8	0,2	1,3
Saint-Quentin	14,7	14,9	14,8	14,8	14,8	14,7	15,2	15,4	15,6	0,2	0,8
Aisne	13,1	13,2	13,2	13,1	13,2	13,2	13,8	14,1	14,4	0,3	1,2
Compiègne	9,7	9,6	9,7	9,5	9,5	9,6	10,0	10,3	10,4	0,1	0,9
Beauvais	9,7	9,7	9,4	9,2	8,9	8,8	9,2	9,3	9,6	0,3	0,7
Roissy-Sud Picardie	10,1	10,2	10,2	10,2	10,1	10,1	10,4	10,6	10,8	0,2	0,7
<i>Roissy-Sud Picardie (partie picarde)</i>	<i>9,6</i>	<i>9,7</i>	<i>9,7</i>	<i>9,6</i>	<i>9,5</i>	<i>9,4</i>	<i>9,7</i>	<i>10,0</i>	<i>10,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,7</i>
Oise	9,6	9,7	9,6	9,4	9,2	9,2	9,5	9,7	9,9	0,2	0,7
Vallée de la Bresle-Vimeu	10,3	10,2	10,0	9,9	9,8	10,0	10,6	10,9	10,7	-0,2	0,9
<i>Vallée de la Bresle-Vimeu (partie picarde)</i>	<i>10,6</i>	<i>10,6</i>	<i>10,4</i>	<i>10,3</i>	<i>10,2</i>	<i>10,3</i>	<i>11,1</i>	<i>11,3</i>	<i>11,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>1,0</i>
Abbeville	11,1	11,3	11,3	11,2	10,9	11,0	11,7	11,9	12,0	0,1	1,1
Amiens	11,5	11,6	11,5	11,4	11,3	11,4	11,9	12,2	12,4	0,2	1,1
Péronne	11,1	11,1	11,1	11,2	10,7	11,2	11,9	12,0	12,4	0,4	1,7
Somme	11,3	11,4	11,4	11,3	11,1	11,2	11,8	12,0	12,3	0,3	1,2
Picardie	11,1	11,1	11,1	11,0	10,8	10,9	11,3	11,6	11,8	0,2	1,0
<i>France métropolitaine</i>	<i>9,3</i>	<i>9,3</i>	<i>9,3</i>	<i>9,2</i>	<i>9,1</i>	<i>9,2</i>	<i>9,4</i>	<i>9,6</i>	<i>9,7</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>

(p) résultats provisoires

Sources : Insee, taux de chômage BIT (métropole), taux de chômage localisés (région et infra)

La progression du chômage s'accroît dans l'Aisne

Évolution du chômage des départements picards en moyenne trimestrielle



(p) résultats provisoires
Sources : Insee, taux de chômage localisés (régional et infra régional), taux de chômage BIT (national)

Taux de chômage localisés

L'Insee publie au niveau national des taux de chômage en moyenne trimestrielle, estimés à partir de l'enquête emploi et respectant la définition du Bureau International du Travail. Pour le niveau régional, le nombre de chômeurs est estimé en ventilant le résultat de l'Enquête Emploi selon une clef de répartition issue des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM). L'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée pour les séries par région, département et zone d'emploi, qui s'intitulent « taux de chômage localisés ».

Demandes d'emploi en fin de mois (Directe/Pôle Emploi)

Suite aux recommandations du CNIS, de nouvelles catégories de demandeurs d'emploi sont entrées en vigueur en 2009. Les demandeurs d'emploi sont classés par catégories, (A, B, C, D, E). La catégorie A concerne les demandeurs d'emploi sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (anciennement catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite).

Pour en savoir plus

www.insee.fr onglet : Définitions et méthodes
Sources et méthodes "Taux de chômage localisés"

Pour en savoir plus

Atlas des zones d'emploi 2010, sur insee.fr

les Pyrénées-Orientales. Sur un an, le chômage axonais augmente de +1,2 point.

La zone de la Thiérache est la plus marquée par le chômage (16,8 %), ex-æquo avec celles de Calais et d'Agde-Pézenas. Depuis un an, le chômage progresse fortement dans la zone de Tergnier (+1,9 point) et rejoint le taux de Saint-Quentin (15,6 %). Le taux de chômage augmente également fortement, sur un an, dans les zones de Château-Thierry et de Soissons (+1,3 point chacune).

► Oise : un taux supérieur au taux national

Le taux de chômage isarien s'élève à 9,9 % de la population active, soit une hausse de +0,2 point. Il dépasse le taux national de 0,2 point. Comparé au deuxième trimestre 2011, le chômage augmente de +0,7 point.

Dans la zone Roissy-Sud Picardie, le chômage augmente légèrement : +0,2 point pour la partie picarde (10,2 %) et +0,1 point pour la partie francilienne (10,9 %). Beauvais (9,6 %) est toujours la seule zone de la région à demeurer sous le taux national. Sur un an, le chômage progresse de +0,9 point dans la zone de Compiègne.

► Somme : le chômage revient au niveau du début de l'année 1999

Dans la Somme, le taux de chômage est de 12,3 %, soit une progression de +0,3 point par rapport au trimestre précédent et de +1,2 point par rapport au deuxième trimestre 2011.

Seule la zone de la vallée de la Bresle-Vimeu affiche un taux en baisse par rapport au trimestre précédent : -0,2 point pour la partie normande (10,1 %) et -0,1 point (11,2 %) pour la partie picarde. Sur un an, le chômage affiche des progressions importantes : +1,7 point dans la zone de Péronne et +1,1 point dans les zones d'Abbeville et d'Amiens. ■